



LES ÉCHOS DU « PARK »

Feuille de liaison du Parkinsonien d'Ille-et-Vilaine – Mai – Juin 2022 - N° 51

Mes chers amis,

A l'approche des congés d'été, nous avons la satisfaction de noter que les deux manifestations organisées récemment par l'APIV ont été un succès.

La première concernait la présentation faite par le kinésithérapeute Nicolas TRÉGLOS dans le cadre des « Goûters du savoir ». Force est de constater que pour le suivi de nos soins, le « kiné » prend une place prépondérante.

En ce qui concerne la seconde manifestation, elle a eu lieu à Vern-sur-Seiche lors de la journée mondiale du Parkinson. Je remarque cependant que les médias nationaux ont très peu relaté cette manifestation, dite mondiale.

Pour notre part, nous avons eu à cœur de marquer l'événement. Le résultat est probant, car c'est la somme de 1.000 euros que nous avons versée au Professeur Marc VERIN pour l'Institut des Neurosciences du CHU Rennais.

Voilà, chacun pourra constater que l'APIV garde le cap malgré le contexte national et international pas toujours favorables.

Portez-vous bien et excellentes vacances à tous.

Yves BOCCOU, Président

Nos projets

L'heure étant aux promesses électorales et aux rasages gratuits, nous avons pris la décision, non pas d'imiter nos édiles politiques, mais de nous fixer un calendrier d'actions. Cela nous paraissait bien plus raisonnable.

La première action que nous nous fixons, au bureau tant qu'au conseil d'administration, sera de préparer d'ores et déjà un « Goûter du Savoir » qui aura donc lieu le mercredi 08 juin. La date étant fixée, nous vous indiquerons le lieu et le thème ultérieurement. Nous innovons pour notre seconde action, car il s'agira de créer un site internet. A cette fin, nous avons contacté une association solidaire qui nous accompagnera pour mener notre projet à bien. Nous travaillons sur le cahier des charges qui servira à la construction de ce site. Nous espérons être opérationnels au cours du semestre prochain. Enfin, et l'APIV innove une fois encore, car elle compte mettre, à la disposition de ses adhérents, les services d'un écrivain public. De quoi s'agit-il ? Beaucoup d'entre nous connaissent des difficultés pour écrire et remplir des dossiers administratifs de toutes sortes (courriers personnels et formalités administratives, demandes d'aides diverses et variées : cure, handicap, logement, etc...). L'APIV se chargera de centraliser les besoins, les transmettra à notre écrivain et supportera les frais ou les rémunérations dues. C'est donc un service que notre association se propose de mettre à votre disposition. L'affaire étant au stade d'essai, un bilan sera tiré ultérieurement.

Comme vous pouvez le constater, nous maintenons notre effort pour avancer et vous proposer des nouveautés.

Yves BOCCOU

Les Goûters du savoir avec pour thème « La kinésithérapie »

Le 29 avril dernier avait lieu au Solidor à Vern-sur-Seiche notre Goûter du savoir trimestriel auquel vous, adhérents, êtes si attachés.

Ce rendez-vous est l'occasion de découvrir chaque fois une spécialité ou d'approfondir ses connaissances dans un domaine qui touche à la maladie.

C'est Nicolas TREGLOS qui était à l'honneur ce jour-là, invité pour nous parler de kinésithérapie,

La salle était comble car vous étiez venus nombreux. Vous étiez intéressés et attentifs à l'exposé de notre intervenant pour ne pas en manquer un mot.

Nicolas TRÉGLOS est masseur-kinésithérapeute spécialisé dans la kinésithérapie pour les malades de Parkinson. Ce thérapeute n'occupe pas une place majeure parmi nos intervenants de santé, il n'en demeure pas moins que sa présence hebdomadaire fait de lui (ou d'elle) le professionnel le plus proche du malade souffrant de la maladie de Parkinson. Le discours de Nicolas TRÉGLOS a conforté nos adhérents dans le choix de cette thérapie, soin mis en avant par l'ARS.

« Le kinésithérapeute doit, au cours des séances, mettre l'accent sur les capacités réelles du patient et éviter de ne faire ressortir que les handicaps apportés par la pathologie », a rappelé Nicolas TRÉGLOS. A titre personnel, sa question fétiche à chaque début de séance est : « Comment ça va bien aujourd'hui ? » pour inciter le patient à se questionner sur les aspects positifs de sa vie.

La kinésithérapie a pour objectif de réadapter au mieux de ses capacités, le patient à son environnement. Dans le cadre tout particulier de la maladie de Parkinson, le but de la rééducation est d'optimiser les capacités du patient afin de lui permettre de vivre le mieux possible avec sa maladie, et de l'accompagner au fil de l'évolution de cette dernière. En ce sens, la kinésithérapie est fondamentale.



Isabelle MARCILLE

Journée mondiale de Parkinson



« Un valide pour l'invalidé ». C'était le nom de l'opération qui figurait sur les tee-shirts offerts gracieusement par l'enseigne de sport.



Ils étaient une bonne centaine en cette journée mondiale du Parkinson à avoir rejoint des adhérents de l'APIV pour une marche parrainée « Un Valide pour l'invalidé ». Sous ce vocable se cachait en fait une manifestation de solidarité, puisque les plus forts venaient en aide aux plus faibles et, une fois n'est pas coutume, s'acquittaient d'une obole proportionnelle à la distance parcourue. Ils ont randonné par petits groupes d'une douzaine de marcheurs dans la joie et la bonne humeur dans la vallée de la Seiche. Tout avait été organisé avec le concours du Club de randonnée de Vern qui avait tracé les circuits en amont. L'APIV remercie vivement ses amis du Club de randonnée de Vern-sur-Seiche .

Elle remercie pareillement la municipalité de Vern-sur-Seiche, les établissements Leclerc du Val d'Orson, Intersport, pour leur aide financière ainsi que la centaine de participants. Un grand merci également à Yves BOCCOU, président de l'APIV, qui s'est mobilisé avec optimisme et énergie. La presse a contribué à rassembler un maximum de personnes sensibles à la cause. L'intégralité des sommes recueillies a été versée à l'Institut des Neurosciences de Rennes, aux équipes de recherche du Professeur Marc VERIN pour un montant de 1 000 euros.

Isabelle MARCILLE





Opération « Un valide pour l'invalidé »



Parking du Volume à Vern-sur-Seiche, le dimanche 10 avril. Le maire de Vern-sur-Seiche , Stéphane LABBÉ, était présent



Yves BOCCOU ouvrant la marche



Opération « Un valide pour l'invalide »



Marcheurs dans la vallée de la Seiche, ce dimanche 10 avril





Opération « Un valide pour l'invalide »



Marcheurs dans la vallée de la Seiche, ce dimanche 10 avril



Portrait d'un couple de Saint-Jouan-des-Guérets, Sylvie et Philippe ...



Sylvie GOSSELET réside à Saint-Jouan-des-Guérets (arrondissement de Saint-Malo). Elle souffre de la maladie de Parkinson depuis 2008. Sylvie a trois enfants, sept petits-enfants et un compagnon depuis 36 ans. Tout irait bien donc, si la maladie n'avait pas fait irruption dans sa vie. Elle exerçait la profession d'animatrice de centre de loisirs et de directrice de restauration scolaire. Depuis l'origine de sa maladie, Sylvie s'est découverte une passion, ou plutôt deux passions artistiques, la peinture et le patchwork. Certains me diront qu'il s'agit d'art-thérapie, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Remarquons cependant que Sylvie excelle dans le pointillisme à l'image du peintre SEURAT dont la technique demande une concentration plus que parfaite et une maîtrise pointue du geste. Et ses œuvres prouvent une fois de plus, qu'un ou qu'une parkinsonienne, à force de concentration, peut rivaliser dans certains domaines avec ses confrères ou consœurs valides. Nous lui souhaitons une excellente intégration au sein de notre association, toutes en sachant que Sylvie possède, outre ses qualités artistiques, une expérience marquée de notre maladie (elle porte une pompe chirurgicale), expérience qu'elle offre à chacun de nos adhérents



Âgé de 59 ans, Philippe KERLEGUER exerce la profession d'agent de maîtrise au sein de l'administration postale. En sus de cette mission, il participe activement au mieux-être de sa compagne Sylvie atteinte de la maladie de Parkinson en qualité d'aidant. Philippe accepte, au grand plaisir de notre conseil d'administration, de représenter l'APIV à notre point rencontre de Saint-Malo. De ce fait, il prendra la suite d'Arlette JARNET et de Bruno HELLEUX qui, pour des raisons de santé, ont mis fin à leur mission comme responsables de secteur. Profitons de ce billet pour les remercier. Quant à Philippe, il prouve que chacun d'entre nous peut occuper à la fois une fonction d'aidant tout en assurant une mission de bénévole. Nous l'en remercions.

Yves BOCCOU



Point rencontre de Redon

Nous étions sept à nous retrouver au point rencontre de Redon ce vendredi 6 mai dernier. Étaient présents à cette rencontre, Gilbert LARNICOL, Marie-Françoise RADIN et Marie-Jo GUITTON qui anime ses rencontres à Redon Yves BOCCOU président de l'APIV et moi-même Jacqueline BEAUVAIS de Rennes. Rentré récemment au conseil d'administration, j'avais envie de participer à ce point rencontre



Jacqueline BEAUVAIS accompagnée de Loïc COLLARD et de son épouse, de nouveaux adhérents au sein de l'association.

locale et d'en découvrir le fonctionnement. Yves BOCCOU m'a proposé de l'accompagner et c'est ainsi que j'ai assisté à cette réunion. Marie-Jo a évoqué avec regret les décès de plusieurs adhérents de Redon...

J'ai eu le plaisir de faire la connaissance de Monsieur et Madame Loïc COLLARD, nouveaux adhérents au sein de l'APIV. Nous avons évoqué les intérêts de notre association, en ce qui concerne les échanges, expérience, vécu de la maladie et les bienfaits que représente la convivialité... Et le lien social. Assurément cette rencontre prouve que notre association a son intérêt au sein du territoire et que nous devons continuer ses rencontres.

Jacqueline BEAUVAIS

Parkinson et la conduite automobile : témoignage de Claude

Le permis, synonyme de liberté, a suscité de nombreuses interrogations chez Claude



J'ai été diagnostiqué Parkinson il y a deux ans maintenant. AG de 76 ans, je me suis posé la question de la conduite automobile... Suis-je toujours habilité à prendre mon véhicule compte-tenu de ma pathologie ? Renseignements pris, il n'existe pas d'obligation légale dans la matière pour la maladie de Parkinson.

Néanmoins, par principe de précaution, j'ai échangé avec mon médecin traitant et nous avons convenu de faire pratiquer une évaluation.

Pour cela, je me suis rendu à Janzé chez un médecin agréé. Celui-ci m'a expliqué le déroulement à suivre pour constituer le dossier de demande d'évaluation à la conduite dans une auto-école. J'ai réalisé cette évaluation chez une auto-école de Vern laquelle a rédigé un rapport favorable qu'elle m'a remis.

Lors d'un second rendez-vous avec le médecin agréé, celui-ci m'a examiné pour évaluer mes capacités d'équilibre.

Le médecin a ensuite rédigé un rapport à la préfecture précisant ma capacité à la conduite pour deux années.

Je me suis rendu à la préfecture dans le service des permis de conduire pour valider cette autorisation et obtenir ainsi un nouveau permis temporaire.

Claude COMOLI